

Montréal, le 09 décembre 2013

SOUS TOUTES RÉSERVES

**A/s Me Véronique Dubois**  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800 Place Victoria  
2<sup>ème</sup> étage, bur. 255  
Montréal QC H4Z 1A2

PAR COURRIEL

**Objet : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement  
2014-2023**

**Dossier : R-3864-2013**

---

Chère consœur,

Relativement au dossier mentionné en rubrique, et conformément à la décision D-2013-183, ci-joint la demande d'intervention, ainsi que le budget prévisionnel de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« **AQPER** »).

L'AQPER prévoit avoir recours à M. Alvaro E. Pereira (La Capra Associates) comme expert, et une demande afin de les faire reconnaître comme experts sera incessamment déposée conformément à la procédure établie.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ANDERSON SINCLAIR AVOCATS LTÉE**

  
Me Stéphane Nobert

c.c. Me Simon Turmel, Affaires Juridiques Hydro-Québec

ANDERSON SINCLAIR LLP  
2700 Argentia Rd., Suite 101  
Mississauga, Ontario L5N 5V4  
Tel: (905) 821-8522 Fax: (905) 821-9754

ANDERSON SINCLAIR Avocats Ltée  
1751, Richardson, Bureau 2.102  
Montréal, Québec H3K 1G6  
Tel: (514) 286-5017 Fax: (514) 934-0614

[www.andersonsinclair.com](http://www.andersonsinclair.com)